

La construction passive en ancien français

par

Michael Herslund

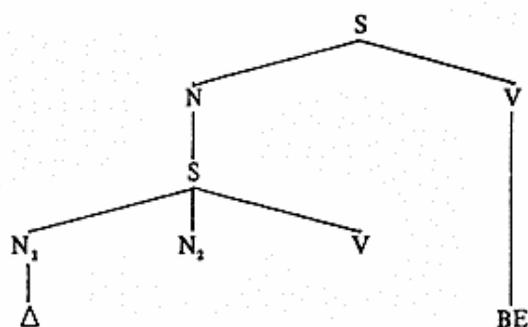
1. Dans un article de 1975, "Passives and their Meaning" (*Language* 51.789-830), R. Langacker et P. Munro proposent une analyse de constructions passives qui comporte essentiellement les éléments suivants:

1. une phrase passive est une phrase sans sujet spécifié, le complément d'agent étant ainsi périphérique à la construction.

2. une phrase passive est une construction d'enchâssement comportant le prédicat supérieur BE (*être*).

Ils proposent la structure profonde suivante:

(1) a.

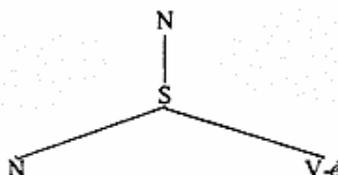


Comme on le sait, il est difficile de dire exactement en quoi consiste le sens du passif. Mais par cette structure, les auteurs essaient de faire ressortir directement qu'une phrase passive "... does not so much describe an action, but rather states the existence of a relationship between an action and the patient of that action" (op. cit. p. 810). Le sens du passif serait donc quelque chose comme la constatation de l'existence d'un processus ou d'un état, mis en rapport avec un argument (un "patient"); d'où le prédicat existentiel superordonné. L'absence régulière d'un agent confère à la construction un caractère marqué d'impersonnalité. Leur analyse est basée sur l'évidence offerte par différentes langues amérindiennes, mais les constructions avec le participe passé qu'on trouve en ancien français correspondent d'une manière frappante avec leur analyse. Dans ce qui suit j'essaierai donc de montrer, d'une façon tout à fait provisoire et non-formalisée, dans quelle mesure l'analyse proposée sera à même d'expliquer le passif de l'ancien français (et dans une grande mesure du

français moderne aussi). Je présenterai d'abord différentes constructions qui suggèrent qu'il s'agit vraiment d'une construction d'enchâssement; à la fin je consacrerai quelques remarques au statut du complément d'agent.

2. Suivant l'analyse proposée par Langacker et Munro, je présumerai que le noyau de toute construction passive comportant le participe passé, est la structure suivante (pour simplifier, j'omettrai le sujet non-spécifié; je ne suis même pas sûr que sa présence soit obligatoire):

(1) b.



où *-é*, la désinence du participe, est un morphème intransitif (ou intransitivant) et qui indique l'enchâssement (ou la nominalisation) du verbe en question (comme les autres formes infinies du verbe). Cette structure serait alors enchâssée sous différents verbes, parmi lesquels *estre*, ce qui donnera une construction "passive normale". Examinons donc ces possibilités d'enchâssement.

3.1 Il est, tout d'abord, facile d'identifier la structure (1) b. à la construction absolue bien connue, que, par conséquent, je ne regarderai pas comme dérivée d'une structure plus complexe ("passive" avec un *estre*, effacé au cours de la dérivation), mais comme représentant directement la structure de base, enchâssée en fonction adverbiale:

- (2) *Ses pechiez iluec pardonez, ireit od les beneürez* (Brut 14789)
 Et lors trespasa del siecle, *ses meins croisiees seur son piz* (Mort 172.41)
 G. chevalche *la baniere levée* (Raoul 3275)

3.2 Enchâssée sous *estre* (cf. (1) a.), en fonction de sujet, cette structure est à la base de la construction "passive normale". Remarquons pourtant, en passant, que l'ancien français connaît aussi la construction pronominale:

- (3) *Por ce que cil pardons fu issi granz, si s'en esmurent mult li cuer des gens* (Vill.2)
 si que li cuer des hommes s'en esjoissoient mult (ib. 120)
 l'une des parties se travailla a ce que li ost se departist (ib.100)

La construction avec *estre* + part. passé est pourtant de loin la plus fréquente. Elle traduit, comme en français moderne, un état ou un processus, mais je ne vois aucune raison de supposer deux constructions différentes (par exemple construction prédicative vs. passif, comme dans certains manuels de grammaire française):

- (4) *Pren la corone, si seras coronez* (Couronnement 69)
 Ains vuel cascune soit onoree (Aspremont 10915)
 Fu puis Turs la vile apelee (Brut 1025)

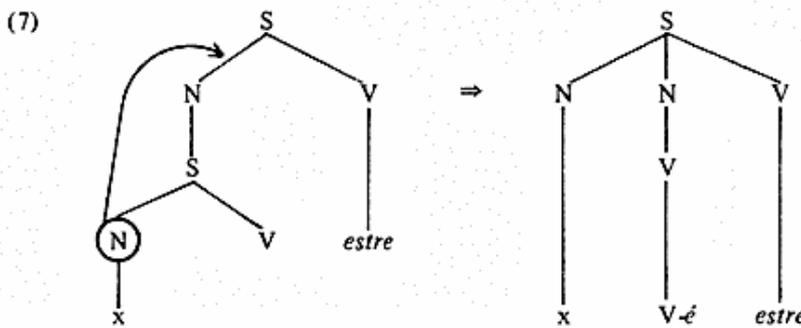
Dans la plupart des cas, il n'y a pas d'agent exprimé; parfois il est même difficile ou impossible d'en introduire un (ou d'en sous-entendre un), cf.:

(5) Jesqu'al tens que la prophecie que Merlin dist seit acumplie (Brut 14793)

Ce qui est pourtant plus intéressant pour mon propos, c'est l'existence de phrases à la fois impersonnelles et passives qu'il ne sera pas facile de dériver par une transformation "passive" qui permute le sujet et l'objet d'une phrase active; en effet, il n'y a apparemment ni sujet ni objet:

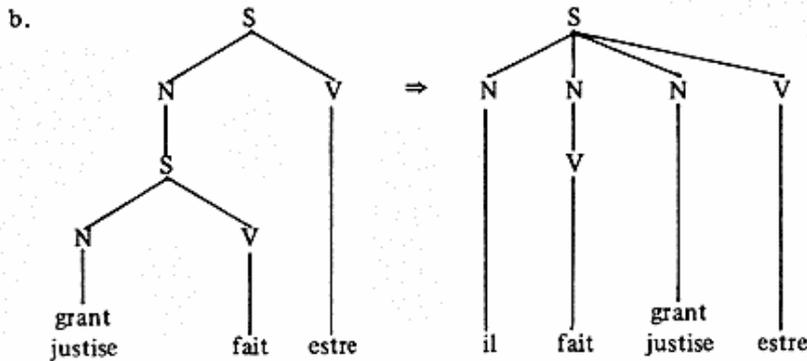
(6) Puis que jel vei, ja n'iert plus atendu (Cour. 629)
 or nus secor, si t'iert turné a grant enor (Brut 6393)

Au lieu d'une telle transformation, je proposerai donc une opération de montée de l'argument N de la phrase enchâssée, qui ainsi devient sujet dans la phrase supérieure:



Dans le cas des phrases impersonnelles, et à sujet apparent, ou bien il n'y a rien à faire monter (*ja n'iert plus atendu*), ou bien un élément formel est introduit, *il*, qui commandera donc l'accord du participe:

(8) a. sachiez que il fu fait grant justise (Vill.255)



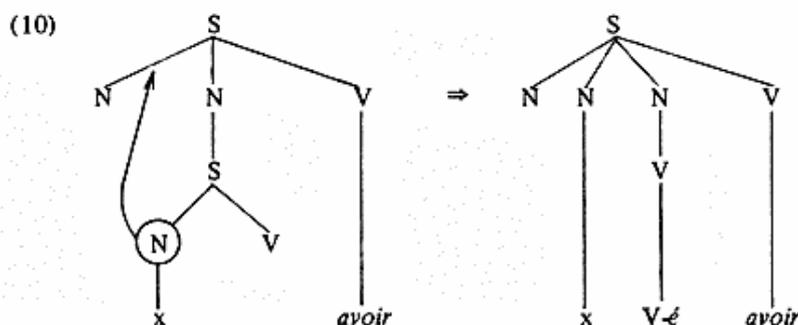
L'existence de ces constructions et l'absence régulière d'un complément d'agent soulignent bien le caractère d'impersonnalité de la construction passive en ancien français.

Dans ce même chapitre sur *estre*, on doit mentionner aussi le cas de l'enchâssement de notre structure fondamentale sous *ez* ('voilà'):

(9) Es vos esmeüe la guerre e a eissil mise la terre (Brut 14119)

E vos toz quatre les guerriers asamblez (Raoul 4369)

3.3 On observe un parallélisme exact avec les faits relevés sous *estre* quand notre construction se trouve enchâssée sous *avoir*. La transformation proposée ci-dessus, (7), aura seulement l'effet de faire monter l'argument N de la phrase enchâssée en position d'objet (on voit dans les deux cas que l'argument monté, ou "promu", prend la place et la fonction de la phrase enchâssée, désormais réduite au seul participe, le S étant élagué par la règle bien connue):



Si *avoir* a un sujet personnel, on obtient la construction bien connue, objet + attribut de l'objet:

(11) je ne vuel pas mon cors aie gari (Aspremont 3959)

La barbe aveit e les gernuns suilliez de char quite es charbuns (Brut 11485)

Et li marchis Bonifaces de Monferrat ot la teste colpee (Vill.499)

Et si *avoir* n'a pas de sujet, on a une construction impersonnelle avec *il i a*, parallèle à la construction de *estre* avec sujet apparent (cf. (8)):

(12) Sachiez que la ot mainte lerne ploree de pitié (Vill.31)

Unches n'i out conte conté (Brut 2237)

Mar i avra ordre tenu ne corn suné (ib.8485)

Il est, de plus, intéressant de constater l'existence de verbes intransitifs dans cette construction, ce qui confirme encore ce que j'ai avancé dans l'introduction, à savoir que la construction passive est essentiellement une construction impersonnelle et intransitive (et qui ne présuppose pas de permutation d'un sujet et d'un objet):

(13) D'ilec irons, n'i avra sejoigné (Aymeri 3054, cf. (6))

Assez i ot parlé avant et ariere (Vill.429)

La ot parlé en maint endroit (ib.95)

Ce sont en effet les constructions avec *avoir* qui présentent un des arguments principaux pour l'analyse proposée: ici on trouve la structure de base, (1) b., dans un environnement syntaxique typiquement réservé aux noms:

qu'il y a des arguments syntaxiques plus directs qui appuient l'hypothèse du statut enchâssé du participe en structure profonde? Si le participe et son argument fonctionnent comme un syntagme enchâssé, c'est-à-dire nominalisé, on doit s'attendre à le trouver dans les mêmes contextes que d'autres syntagmes nominaux ou des adjectifs attributs qui, à certains égards, se comportent comme des syntagmes nominaux (par exemple pronominalisation par *le*), ou ouvertement coordonné à des syntagmes nominaux ou prépositionnels:

(20) qui mult fu *granz* et *riche* et *redotez* (Vill.150)

Mult ot ilkec *grant pitié* del pueple de la terre et des pelerins et *mainte lerne plore* (ib.67)

qui Pierre de Froeville avoit nom, qui ere *prisiez* et de *grant nom* (ib.379)

D'autre part, on peut observer que la construction passive alterne ouvertement avec des dérivés nominaux, comme dans (21):

(21) De darz i out *grant lanceiz* e de pieres *grant geteiz* e de lances *grant boteiz* e d'espees *grant chapeleiz* (Brut 2545)

On pourrait se risquer à reconstituer une phrase comme *Mult i ot darz lanceiz*..., sur le modèle de phrases bien attestées chez Villehardouin (cf. (12) par exemple).

Il ne faut pas non plus oublier que le morphème du participe passé fonctionne comme un suffixe nominal dans des dérivés tels que *sortie*, *entrée*, *arrivée*, *chevauchée*, etc.

Mais le meilleur argument, c'est peut-être le fait que l'objet dérivé d'une construction causative ne peut pas être converti en sujet par une transformation passive (ce qui est pourtant possible pour d'autres objets dérivés):

(22) a. Pierre a fait venir le médecin.

b. *Le médecin a été fait venir (par Pierre).

Cela s'explique aisément si le passif est une construction d'enchâssement qui alterne avec la construction d'enchâssement qu'est le causatif: il n'est donc pas possible d'avoir les deux à la fois, il faut choisir entre ces deux constructions d'enchâssement, causatif et passif. Sinon, des mesures *ad hoc* devront être invoquées pour empêcher une transformation passive; conçue selon les lignes traditionnelles d'une permutation du sujet et de l'objet d'une phrase active, d'être appliquée à l'objet des phrases causatives. Evidemment, cet argument est difficilement vérifiable pour l'ancien français.

4. Je consacrerai, en guise de conclusion, quelques remarques au complément d'agent. Comme je l'ai déjà dit, ce complément est loin d'être une caractéristique fixe de la construction passive. Et je le considérerai comme extérieur et accidentel. On peut donner plusieurs arguments à l'appui de ce point de vue.

D'abord, ce complément n'a pas d'expression unique ou propre à exprimer l'agent. On trouve en effet non seulement les prépositions *de* et *par*, mais aussi *a*:

- (23) Une esteille est dunc aparue ki *a* plusurs genz fu veüe (Brut 8287)

Le complément peut être ajouté de manière assez lâche, après coup:

- (24) u il fu mult honorez, et par le roi de France (Vill.42)
ne ja ... recovree ne sera, se par ceste gent non (ib.63)

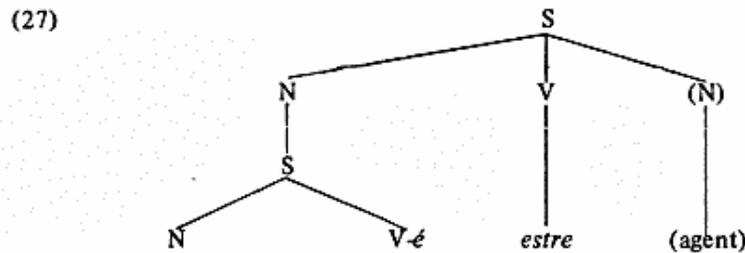
Puis, on trouve des compléments d'agent aussi dans des phrases actives:

- (25) Cassibellan par mei venqui, par mei la terre te toli (Brut 4455)
La bataille ad par els dous prise (ib.10011)
ge la (joie) recouverrai par Dieu et par vos (Mort 76.8)
par covenant que tu Bretainne aies par mei e jo seie rescus par tei (Brut 4524,
avec coordination actif – passif)

et dans des phrases pronominales:

- (26) Car on dit q'oisiax debonaire par lui tot seul s'afaite et duit (Escoufle 5534)
... que par lui se desconfirent la gent le roi Artu (Mort 115.74)

Le complément d'agent sera donc extérieur au noyau de la construction passive (1) b., peut-être comme un constituant facultatif de la phrase supérieure:



proposition qui est peut-être appuyée par l'exemple suivant (et final) où on trouve un complément d'agent et un *estre*, mais pas de participe:

- (28) Par nos i ert et li colps et li caples (Roland 1109)

Michael Herslund
Copenhague

Résumé

Le présent article est une version très légèrement retouchée d'une communication faite au 7^e Congrès des Romanistes Scandinaves à Bergen en 1978. La description proposée part de l'hypothèse que la construction passive est, en structure profonde, une construction intransitive à caractère impersonnel (sans agent explicite). Enchâssée en différentes positions, complément adverbial, sujet avec *estre*, objet avec *avoir*, cette construction apparaît en surface sous différentes formes: construction absolue, passif "ordinaire", etc.

Textes cités

Aspremont: *Aspremont*, éd. L. Brandin. CFMA 19, 25, Champion, Paris 1924.

Aymeri: *Aymeri de Narbonne*, éd. L. Demaison. SATF, Paris 1887.

Brut: Wace, *Le roman de Brut*, éd. I. Arnold. SATF, Paris 1938-40.

Couronnement: *Le couronnement de Louis*, éd. E. Langlois. CFMA 22, Champion, Paris 1966.

Escoufle: Jean Renart, *L'Escoufle*, éd. F. Sweetser. TLF, Droz, Paris-Genève 1974.

Guillaume: Chrétien de Troyes, *Guillaume d'Angleterre*, éd. M. Wilmotte. CFMA 55, Champion, Paris 1962.

Mort: *La mort le roi Artu*, éd. J. Frappier. TLF, Droz, Paris-Genève 1964.

Raoul: *Raoul de Cambrai*, éd. P. Meyer et A. Longnon. SATF, Paris 1882.

Roland: *La chanson de Roland*, éd. A. Hilka. Niemeyer, Tübingen 1965.

Vill.: Villehardouin, *La conquête de Constantinople*, éd. E. Faral. Belles-Lettres, Paris 1961.